

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

Vérifier au prononcé

**75^{ème} Session du Comité Exécutif du Programme du HCR
(14 au 18 octobre 2024)**

Débat Général

Déclaration du Royaume du Maroc

Prononcée par

**Son Excellence Monsieur Omar ZNIBER
Ambassadeur, Représentant Permanent**

(5 min)

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

1. En 2023, plus de 108 millions de personnes à travers le monde ont été déracinées de leurs foyers – un chiffre record, qui illustre l'urgence de nos actions. **Nous le savons autant que l'observons dans notre voisinage le plus immédiat, avec une crise de réfugiés entretenue depuis 50 ans.** Nous saluons à cet effet les efforts du **Haut-Commissaire**.

2. **Monsieur le Haut-Commissaire, le concept de programmation durable, tel qu'introduit dans votre intervention, porte en lui les germes d'une amélioration des activités du HCR, apte à répondre aux défis croissants liés à la prolongation et à la multiplication des urgences humanitaires.** Une meilleure inclusion des réfugiés dans leurs communautés d'accueils est à saluer. Le Maroc illustre son engagement en faveur de la santé des réfugiés, par son rôle de leader du deuxième *megapledge* le plus soutenu par les États lors du précédent Forum, avec 48 adhésions. En ce sens, notre consultation, aux côtés d'autres États bénéficiant de droits et responsabilités strictement égaux au sein de ce cénacle, aurait favorisé une appropriation accrue et une compréhension plus profonde de ces enjeux. La consultation doit se faire autant en amont qu'en aval. Il demeure en cela un sentiment latent d'une dichotomie entre certains États, acteurs et d'autres, spectateurs.

3. **Notre ressenti s'applique de manière égale à l'approche basée sur les routes.** Les mouvements migratoires mixtes, que nous vivons avec une acuité particulière en raison de notre position géographique, sont traités depuis des décennies dans mon pays, avec dignité, humanité et responsabilité. L'apport du Maroc au HCR, et notamment notre approche humanisée à la gestion des frontières, est en mesure de contribuer à sa formulation. Les contributions des États ne se limitent pas aux aspects financiers.

4. **A cet égard, nous réitérons avec force notre engagement pour le sauvetage en mer.** Le Maroc fait face quotidiennement aux périls qu'encourent des milliers de migrants et réfugiés tentant de fuir guerres et conflits. Nos autorités maritimes ont secouru plus de 10 000 vies en 2023, évitant ainsi des tragédies aux dimensions souvent incommensurables. Ces opérations de sauvetage, qui exigent des ressources humaines et matérielles colossales, sont une expression claire de la solidarité du Maroc.

5. **Car de fait, nous ne pouvons tolérer les refoulements violents et arbitraires, qui ne respectent ni les conventions internationales ni la dignité humaine.** Des refoulements qui, trop souvent, exposent des familles entières à de nouveaux dangers et à une précarité accrue. Le Maroc appelle à la cessation de ces pratiques inhumaines, notamment dans certains pays et régions limitrophes, où des populations migrantes sont abandonnées en plein désert, sans aide ni protection.

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

6. **Le Maroc réitère son appel pour le respect du caractère humanitaire des camps de réfugiés.** Nous insistons sur l'impératif d'un accès libre, illimité et sans condition pour les organisations humanitaires, afin de garantir que ces espaces demeurent des lieux de protection. Les droits des réfugiés ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel d'intérêts politiques étroits. Nous soutenons fermement les efforts du HCR et continuerons à l'appeler à renforcer toute mesure visant à assurer la transparence de ses opérations et à lutter contre la fraude et

le détournement de l'aide humanitaire. Chaque centime, chaque ressource doit servir à soulager la détresse et à restaurer la dignité humaine en vue du retour volontaire des populations concernées, en tant que solution la plus efficace et pérenne.

7. Nous condamnons également la posture d'assistanat et de dépendance humanitaire perpétuée à dessein par certains États. L'aide humanitaire ne doit en aucun cas être un instrument pour maintenir des populations prisonnières, notamment lorsque ces États bénéficient de revenus considérables tirés de l'exploitation de ressources naturelles.

8. Il est également crucial que les États hôtes de camps de réfugiés se conforment à leurs obligations, notamment en matière d'enregistrement. L'absence de processus d'enregistrement expose les réfugiés à l'oubli et affaiblit la capacité des organisations à répondre efficacement à leurs besoins. Il est temps que la communauté internationale et le HCR exercent une pression plus accrue sur les États concernés. Le recensement transparent et régulier est une condition sine qua non pour toute action humanitaire transparente.

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

1. Un an après la catastrophe humanitaire sans précédent dans les territoires palestiniens occupés, le Liban, qui, selon le HCR, compte le plus grand nombre de réfugiés par habitant et par kilomètre carré au monde voit sa situation s'aggraver avec près de 1,2 million de personnes déplacées en l'espace de quelques jours. Nous soulignons la nécessité pour la communauté internationale d'exercer la pression nécessaire et soulignons notre position ferme pour :

- Un cessez-le-feu immédiat.
- L'autorisation urgente de l'entrée de l'aide humanitaire.

2. Nous mettons également en garde contre la catastrophe humanitaire due à la détérioration continue de la situation au **Soudan** et appelons au soutien de la communauté internationale.

3. En conclusion, le Maroc réaffirme sa détermination à œuvrer, aux côtés du HCR, pour une action humanitaire qui soit non seulement humaine, mais également empreinte d'efficacité, de transparence et de confiance.

Je vous remercie.

